

# EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

## LA ROCHELLE Avenue Jean Guiton

Le 03 mars 2025

Chère Madame, cher Monsieur,

Comme cela a été évoqué lors de la réunion publique du 3 décembre 2024, les travaux permettant l'extension du réseau de chaleur dans votre quartier ont débuté le **27 janvier dernier**.

Ils se déroulent par phase et l'une d'elle va démarrer dans votre secteur, **du 04 mars au 03 avril**, entre le giratoire rue de Missy et la rue de Norvège, selon les dispositions suivantes :

- **du 04 au 17/03 : entre le rond-point de Missy et la rue Voltaire**
  - ⇒ Réalisation des enrobés du 31 mars au 3 avril
- **du 04 au 20/03 : rue Victor Hugo au niveau de la résidence Le Carré des Lettres**
  - ⇒ Réalisation des enrobés du 24 mars au 2 avril
- **du 11 au 28/03 : rue Voltaire, jusqu'à l'intersection de la rue de la Briquetterie**
  - ⇒ Réalisation des enrobés du 31 mars au 3 avril

**Un sens unique sera conservé sur l'emprise du chantier uniquement pour les riverains et les clients des commerces, dans le sens descendant, y compris pendant la réalisation des enrobés. Ponctuellement, l'avenue Jean Guiton sera barrée dans les 2 sens.** Pour les autres automobilistes, la circulation sera interdite et déviée par la rue Pierre Loti et l'avenue Edmond Grasset.

**La collecte des déchets ne pourra pas être effectuée en porte-à-porte avenue Jean Guiton, côté impair. Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos ordures ménagères et vos emballages/papiers dans les conteneurs installés au rond-point de Missy, à l'intersection de l'avenue Jean Guiton et des rues Voltaire/Rohan, rue Victor Hugo et rue de la Briquetterie (cf. emplacements sur le plan joint). Ils devront être déposés à l'intérieur des bacs (cartons mis à plat), sans contrainte de jour ni d'horaire. Aucun déchet en dehors de ces points ne sera collecté et les contrevenants pourront être verbalisés.**

**Les bus ne pourront pas emprunter leur circuit habituel. Leur itinéraire sera donc dévié par l'avenue Edmond Grasset. La circulation des piétons sera maintenue. Des traversées sécurisées seront matérialisées pour permettre de rejoindre les rues transversales.**

Vous trouverez au dos de ce courrier, un plan qui vous permettra de mieux appréhender ces dispositions.

Conscients de la gêne occasionnée, nous ferons le maximum pour éviter les nuisances, tout en assurant votre protection ainsi que celle des intervenants.

Bien cordialement.

Contact Dalkia :  
[travaux.rcupnme@dalkia.fr](mailto:travaux.rcupnme@dalkia.fr)

PLAN

- ⇄ Zone de travaux du 04/03/2025 au 17/03/2025
- ⇄ Déviation principale
- ⇄ Déviation secondaire
- ⇄ Points de collecte déchets



- ⇄ Zone de travaux du 11/03/2025 au 28/03/2025
- ⇄ Zone de travaux du 03/03/2025 au 20/03/2025
- ⇄ Zone de travaux du 24/02/2025 au 07/03/2025
- ⇄ Déviation principale
- ⇄ Points de collecte déchets
- ⇄ Zones impactés par les points de collecte déchets

